



ROULLET - ST-ESTÈPHE

Numéro 86 - Décembre 2021

FLASH INFOS MUNICIPALES



**A CHAQUE VACCINATION, LA VIE PROTÉGÉE
CONTRE LA COVID19, LA GRIPPE
ET TOUS LES VIRUS DE L'HIVER,
CONTINUONS À APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES.**

► TÉLÉTHON 2021 : 3 - 5 DÉCEMBRE 2021 :

En solidarité avec l'AFM Téléthon, de très nombreuses animations proposées par les associations communales, avec le soutien de la commune, auront lieu sur tout le week-end **du 3 au 5 décembre 2021**.

Le programme détaillé est consultable sur le site Internet et Facebook de la commune, sur les divers relais d'informations municipales et flyers dans les commerces. Le thème choisi pour 2021 «**LES LUMIÈRES**» sera le fil conducteur des animations. Une tombola vous permettra de gagner de nombreux lots offerts par les commerçants locaux.

VENEZ NOMBREUX PARTICIPER. L'intégralité des dons sera reversée à l'AFM Téléthon.

- **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :** Vous êtes arrivés depuis peu sur la commune de Roulet Saint-Estèphe ? Demandez à figurer sur la liste des nouveaux arrivants afin de recevoir une invitation aux **VŒUX DU MAIRE LE VENDREDI 14 JANVIER 2022 à 18h30 à la salle des fêtes de Roulet**. N'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées :
• Mail : mairie@rouletestephe.fr • Téléphone : **05 45 66 30 08** • Messenger : depuis notre page **Facebook Ville de Roulet**.
- **SOLIDARITÉ / UN NOËL POUR TOUS / LES COLIS DE NOËL :** Le Centre Communal d'Action Sociale a renouvelé l'opération «**Un Noël pour tous**» destinée aux adultes qui sont souvent les grands oubliés de Noël, aux personnes les plus démunies identifiées par des associations. **Dépôt des colis à la mairie jusqu'au 15 décembre 2021**.
- **OCTOBRE ROSE :** La commune s'est associée à l'opération «**Octobre rose**» en illuminant l'église en rose durant tout le mois d'octobre et en organisant une marche «**Roulet-SEIN-Estèphe**» au cours de laquelle un appel aux dons avait été lancé : votre générosité a permis de récolter **957,37€**. **Soyez-en remerciés**.
- **CCAS/ RAPPEL VACCINATION COVID 19 - 3^{ème} DOSE :** La campagne de rappel (3^{ème} dose) du vaccin contre le Covid-19 a débuté le 1^{er} septembre 2021 pour les personnes de + de 65 ans et pour les personnes avec des comorbidités, avec un délai d'attente de 6 mois entre la dernière dose reçue et cette dose de rappel (réduit à 4 semaines pour les personnes ayant reçu une dose de vaccin Janssen). Pour vous aider dans vos démarches de prise de RDV, vous pouvez contacter M^{me} Nathalie POMMIER, à la mairie au **05 45 66 67 63**.
- **LA GRIPPE :** Cette année encore, la grippe peut faire très mal : **vaccinez-vous** (en priorité les personnes de + de 65 ans, les personnes atteintes d'une maladie chronique, les femmes enceintes). **5 bonnes raisons de se faire vacciner :**
1) La grippe peut être dangereuse par ses complications. 4) Le vaccin est le moyen le plus efficace de vous protéger.
2) Le vaccin diminue la sévérité de la grippe. 5) Le vaccin est sans danger.
3) Le vaccin vous protège, vous et votre entourage. *En complément du vaccin, respectez les gestes barrières.*
- **MARCHÉ LOCAL :** **Bientôt les Fêtes de fin d'année – Pensez à commander :** les commerçants du marché présents le vendredi matin : Sophie et Olivier (primeurs), Véronique et Alain (poissonniers), Aurélien (boucher-charcutier) et le dimanche matin (avec en plus Muriel, vendeuse d'huîtres) vous proposent un très large choix de produits de qualité et vous attendent pour toutes vos commandes de fin d'année (beaux légumes, corbeilles de fruits, plateaux de fruits de mer, bourriches d'huîtres, plateaux traiteur, commandes personnalisées...). **Réservez dès à présent** par texto ou par téléphone : Sophie et Olivier : **06 63 78 41 11**. Véronique et Alain : **06 99 84 38 02**. Aurélien : **06 40 11 23 63**. Muriel : **06 62 82 89 51**.
- **GRIPPE AVIAIRE :** La France passe au niveau de **risque élevé** sur tout le territoire. Face à la progression rapide du virus de l'influenza aviaire en Europe, des mesures de prévention s'imposent pour protéger les élevages de volailles et la faune sauvage : mise à l'abri des volailles des élevages commerciaux, claustration et mise sous filets des basses-cours, tous rassemblements d'oiseaux interdits, pas de transport ou introduction de gibiers à plumes dans le milieu naturel. Si suspicion de cas ou mort suspecte d'un volatile en élevage ou basse-cour, contacter un vétérinaire ou la DDETSPP au **05 16 16 62 00**.



► **PERMANENCES des élus** : Les permanences des élus auront lieu :

A St-Estèphe : les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois de 18h00 à 19h00 à la Mairie par M^{me} Marielle VICARD ou un élu de St-Estèphe et à Roulet : le samedi matin de 10h00 à 12h00 à la Mairie (tous les 15 jours).

• Samedi 11/12 : Gilles MOUSSION (Communication-Vie locale-Image de la commune-Sécurité)

► **CONSEIL MUNICIPAL** : Mercredi 15 Décembre 2021 à 18h30 à la Salle du Conseil. Public limité à 10 personnes.

► **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE** :

Madame Muriel CAVARD assurera sa permanence à la mairie de Roulet le jeudi 9 Décembre 2021 après-midi de 13h30 à 17h00, sur RDV uniquement par mail : muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr

► **FERMETURE DE LA MAIRIE** : La mairie sera fermée au public tous les après-midis durant la semaine 52 (entre Noël et le premier de l'An).

► **BIBLIOTHÈQUE** : Horaires d'ouverture :

• Mercredi de 15h30 à 17h30 • Vendredi de 17h à 18h30 • Samedi de 10h à 12h.

Pour accéder à la bibliothèque vous devez avoir un pass sanitaire valide. Celui-ci sera contrôlé à votre arrivée. Néanmoins, si vous ne l'avez pas, vous pourrez quand même déposer vos retours de documents, et si vous souhaitez de nouveaux livres nous vous servirons à l'extérieur, à cet effet vous pouvez préparer une liste en consultant le catalogue sur le Site www.papillon-lecture.fr. La bibliothèque fermera du 23 décembre 2021 jusqu'au 04 janvier 2022. Donc n'hésitez pas à venir prendre des livres avant pour ne pas manquer de lecture.

► **RECUEIL DE LA MÉMOIRE LOCALE (ACDL)** : Le recueil est disponible et en vente au prix de 15 € au Tabac-Presses de Loïc QUINION mais aussi auprès d'Annick BROUILLET au 06 05 27 84 65. Celui-ci peut faire l'objet d'un petit cadeau pour les Fêtes de fin d'année.

► **VIE PRATIQUE** :

● **LA POSTE** : une nouvelle boîte aux lettres a été implantée Place de la Fontaine en remplacement de celle qui a été déplacée devant le Tabac/presses/la Poste Relais. Cette boîte est accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite) et permet d'y introduire le courrier sans descendre de son véhicule.

● **POUR VOS BRANCHAGES** : Pour vos tailles d'arbres, d'arbustes ou encore les feuilles ramassées cet automne, pensez à l'aire de dépôts de branchages présente sur la commune, à l'ancienne lagune. Ce dispositif, géré par la commune, **TOTALEMENT GRATUIT**, est réservé aux particuliers et permet d'éviter de saturer les bennes des déchèteries. GrandAngoulême se charge du broyage et de l'évacuation des végétaux. Le règlement est disponible à la mairie de Roulet et doit être respecté. **Ce service a été instauré pour éviter les dépôts sauvages.**

● **JOURS DE COLLECTE** : retrouvez tous vos jours de collecte sur www.pluspropremaville.fr rubrique «Quand sortir ma poubelle» ou au numéro vert 0 800 77 99 20 depuis un poste fixe.

● **DEMANDEZ UN COMPOSTEUR** : restes de repas, épluchures, aliments non consommés, végétaux... Il reste encore dans nos poubelles près d'un quart de déchets organiques qui peuvent être valorisés. **Leur tri sera OBLIGATOIRE en 2024.** Pensez au compostage : **le premier composteur en plastique de 400 litres et son boisseau sont GRATUITS** (2^{ème} à 35€ pièce). Contacter le 0 800 77 99 20 pour tous renseignements sur équipements disponibles.

● **BONNES PRATIQUES / TRI DES DÉCHETS** : Où jeter bouchons, collerettes, capsules ? Alors que les fêtes de fin d'année approchent, tous ces petits déchets passent inaperçus et finissent dans le sac noir alors qu'ils sont recyclables : qu'ils soient en acier ou en aluminium, **direction bac ou sac jaune** (bouchons en liège à la déchèterie). **N'imbriguez jamais les emballages les uns dans les autres ! ils ne pourront pas être recyclés. Mettez-les EN VRAC dans le bac ou le sac jaune, séparément.**

► **DATES À RETENIR** :

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE ET PORT DU MASQUE CONSEILLÉ (selon directives gouvernementales)

● **DON DU SANG** : vendredi 10 décembre de 17h00 à 20h00 à la salle des fêtes.

● **LE PÈRE NOËL À ROULET** : mardi 14 décembre, à partir de 16h30 à la salle des fêtes de Roulet : Jeux, divertissements, goûter, chocolat chaud, friandises, concours de dessins. À 17h30, **Spectacle de Noël** «Hansel et Gretel» par la compagnie «Les Marionnettes d'Angoulême» puis **arrivée du Père Noël et balades en calèche.**



FACEBOOK Ville de Roulet

La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !



La Municipalité vous souhaite un Joyeux Noël et de très belles Fêtes de fin d'Année. Prenez bien soin de vous.

